

Élections 2006 des Représentants du personnel au Conseil d'Administration

LISTE SNE, POUR MIEUX VOUS REPRÉSENTER PROFESSION DE FOI

Le CA est un organe de décision :

Le Conseil d'Administration est le lieu où les partenaires décisionnaires du devenir de l'Agence : Tutelles ministérielles, élus de la Nation, personnalités qualifiées, élus du Personnel, rencontrent la Présidente et son équipe dirigeante.

Les **décisions** prises portent sur :

- les **orientations** (CPEA, Contrat d'objectif),
- les **moyens** (EPRD, DM),
- les actions : **systèmes d'aide** (modes d'intervention, taux), la **contractualisation** avec les partenaires,
- et les **gros dossiers**.

Le CA est également lieu d'**information** et de **débat** sur :

- les **résultats** (rapport de gestion, compte financier, rapport d'activité)
- la politique de **recherche**,
- les **politiques sectorielles** : énergie, déchets, sols, air, etc.,
- la **communication** de l'Agence,
- les **partenariats**.

**Le propre du CA est de définir
la stratégie de l'ADEME.**

Le SNE vous propose, en conformité avec ses « **idées-forces** », de s'investir particulièrement sur les orientations suivantes :

- « **une fenêtre sur le monde** »... et sur l'**avenir** : nous nous emploierons à favoriser et nourrir le débat sur les orientations et les partenariats de recherche (dont l'Agence Nationale de la Recherche), débat souvent réclamé par divers Administrateurs, par ex. sur les transports, la biomasse... la préservation de l'environnement devant rester le premier critère stratégique de l'Agence dans le domaine du développement durable,
- « **comprendre pour agir** » : mieux saisir le **fonctionnement** de la machine comptable de l'Agence ; réclamer et exploiter le **retour d'expérience** des actions réalisées par l'ADEME,
- « **gouvernance et démocratie** » : l'existence d'Administrateurs salariés est une conquête récente dans l'histoire du salariat, ceux-ci ne votant que depuis une vingtaine d'années...

Nos Administrateurs sont prévus dans nos statuts d'EPIC. Dans le secteur privé, la loi de 1983 propose leur existence, mais ne la rend pas obligatoire ; seulement 1/3 des entreprises privées ont des Administrateurs Salariés.

Voyons plus loin : l'implication des salariés et de leurs organisations dans l'évolution d'établissements comme le nôtre constitue un **potentiel** et un **atout**...

Développons-les !

Nous défendrons les salariés et les moyens nécessaires au fonctionnement de l'Agence

Nous veillerons à faire circuler l'information recueillie (et analysée) de la façon la plus large,
en particulier via notre site internet, lequel favorise l'interactivité...

SOUTENEZ- NOUS en VOTANT SNE-FSU

CATHERINE BORGIDA DR Languedoc-Roussillon

HERVÉ PERNIN DR Île de France

ANDRÉ TUEUX DR PACA

RUVEN GONZALEZ DR Centre

DANIÈLE CERNEAU Angers

ALAIN ANGLADE Valbonne Sophia Antipolis

ARLETTE PÉLISSIER DR Auvergne

DENIS MAZAUD Angers

THÉRÈSE GIORDANO Paris



**Syndicat
National de
l'Environnement**

Fédération
Syndicale
Unitaire

Section Ademe

Le SNE au coeur du développement durable...

Le SNE rassemble depuis trente ans les salariés du ministère de l'Écologie et du Développement Durable et de ses établissements publics (Agences de l'eau, Parcs nationaux, Parcs naturels régionaux, DIREN, ONCFS, CSP, IFEN, ADEME...). Aujourd'hui le SNE demeure le 1er syndicat dans le monde du service public de l'environnement. Nous gardons ainsi un contact permanent avec notre principale tutelle et profitons de la diversité d'expérience de nos homologues.

Pour ne pas rester isolé, le SNE a rejoint la FSU (Fédération Syndicale Unitaire) dont nous partageons les valeurs. La FSU a été particulièrement moteur dans l'organisation et la participation aux mouvements sociaux du printemps dernier.

Elle est par ailleurs la plus importante fédération dans le monde de la recherche-enseignement, autre grande vocation de l'Ademe, via notamment le financement des thèses dont bénéficient les boursiers.

Le SNE se bat pour que l'environnement et le social ne soient pas les parents pauvres du développement durable.

... fonde son action à l'Ademe autour de 4 idées-forces



L'ADEME au quotidien

C'est la mission de base du syndicat : **la défense des salariés au travail**, à titre individuel (salaires, conditions de travail, égalité femme/homme, etc.) et collectif (organisation, contenu et contrôle du travail, etc.), à quoi s'ajoute plus généralement l'amélioration de la vie au travail.

Le SNE a choisi en 2005 de devenir signataire de la convention de travail. Notre principal objectif était de donner plus de poids à ce document contractuel qui régit les règles de fonctionnement propres à l'ADEME. Ce texte était fragilisé par des velléités de remise en cause de plusieurs acquis et équilibres internes. Aujourd'hui, les représentants SNE proposent un léger toilettage portant notamment sur la classification des postes, l'extension de la couverture maladie au-delà de quatre mois d'arrêt de travail et l'adoption de mesures pour aider les salariés ayant des parents dépendants.



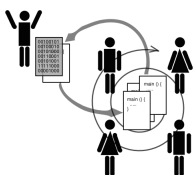
Une fenêtre sur le monde

L'ADEME n'est pas une île. Notre domaine d'activité, l'environnement, est un déterminant décisif pour l'avenir de la planète... Ne nous replions pas sur nous-mêmes ! Le monde bouge autour de nous, profitons-en pour nous placer en situation prospective : le syndicat peut avoir sa propre grille d'analyse, hors de la pression à court terme des médias et sans préjugé idéologique. **Le sort des habitants et salariés de l'autre côté de la rue ou de l'autre côté de la Terre, nous concerne.**



Comprendre pour agir

Ce lien entre le proche et le lointain, dans le temps et l'espace, c'est à nous qu'il appartient de le faire, pour comprendre notre situation collective « adémienne », jusque dans le détail de ses retombées quotidiennes, afin de nous orienter et de fonder nos actions. Par exemple, mieux saisir le fonctionnement de la machine comptable de l'Ademe, réclamer et exploiter le retour d'expérience des actions réalisées.




L'exercice de la démocratie

Nous sommes attachés à l'expression libre de chacun et nous voulons faciliter, à tous ceux que nos orientations motivent, **la participation au débat et à la mise en œuvre de nos actions**. Nous avons donc choisi un fonctionnement en réseau ouvert et nous avons mis en ligne notre site Internet interactif et n'utilisant que des logiciels libres !

Nous avons des valeurs et nous souhaitons les défendre et les faire partager à la direction de l'ADEME. Malgré certains passages en force de celle-ci, par exemple sur le projet du siège social, nous faisons le pari de ce partenariat gagnant/gagnant basé sur le respect mutuel et la confiance réciproque. Notre objectif : que les salariés soient valorisés individuellement et collectivement, et que l'ADEME progresse en efficacité, cohérence, qualité et image, car les deux démarches sont intimement liées.

Pour plus d'information, contact : sne@ademe.fr

 <http://sneademe.objectis.net/> 